ASSURANCE : DROIT ET CONTRATS

Assurance multirisques professionnelle : analyser le risque, garantir et conseiller

Un contrat multirisque professionnel signé sans analyse sérieuse de l'activité se révèle au moment du sinistre : capitaux sous-évalués, stock mal déclaré, activité annexe non mentionnée, perte d'exploitation calculée au jugé. L'assuré découvre alors les limites de son contrat et se retourne vers celui qui le lui a vendu. Deux jours centrés sur les dommages aux biens et la perte d'exploitation du professionnel : analyser l'activité, dimensionner les capitaux, expliquer les exclusions et formaliser le conseil apporté. La responsabilité civile fait l'objet d'un module distinct de notre catalogue.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 880 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Chargés de clientèle professionnels conseillers en agence courtiers souscripteurs et gestionnaires de contrats d'entreprise.

PRÉREQUIS
Exercer une activité de souscription ou de gestion de contrats d'assurance de biens.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Analyser l'activité et les risques réels du professionnel
- Dimensionner les capitaux et les garanties du contrat
- Expliquer les exclusions et les conditions de garantie à l'assuré
- Proposer une garantie perte d'exploitation cohérente avec l'activité
- Formaliser le devoir de conseil dans le dossier de souscription

03 Programme détaillé

M1 Analyse du risque professionnel

- Comprendre l'activité avant de la garantir
- Conduire une découverte structurée de l'activité et des locaux
- Repérer les activités annexes et saisonnières
- Identifier les risques d'incendie de dégât des eaux et de vol
- Évaluer la dépendance aux équipements et aux fournisseurs
- Atelier : Découverte complète d'un artisan puis d'un commerçant à partir de fiches d'activité détaillées.

M2 Garanties de dommages aux biens

- Dimensionner les capitaux justes
- Distinguer bâtiment contenu et marchandises
- Choisir entre valeur à neuf et valeur d'usage
- Anticiper les effets d'une sous-déclaration des capitaux
- Adapter les garanties aux matériels sensibles et aux stocks
- Cas pratique : Chiffrage des capitaux à assurer pour un atelier dont le stock varie fortement selon la saison.

M3 Perte d'exploitation

- Garantir la survie de l'entreprise
- Expliquer le mécanisme de la garantie et la période d'indemnisation
- Identifier la marge à garantir dans les comptes
- Traiter les frais supplémentaires d'exploitation
- Repérer les situations de carence de fournisseur ou de client
- Mise en situation : Présentation à un dirigeant réticent du calcul de sa perte d'exploitation et réponse à ses objections.

M4 Souscription conseil et vie du contrat

- Sécuriser la relation dans la durée
- Remplir le questionnaire de risque et ses conséquences
- Formaliser le conseil délivré et les garanties écartées
- Gérer les aggravations et les modifications d'activité
- Préparer le rendez vous annuel de révision du contrat
- À retenir : Un conseil écrit et daté au dossier constitue la meilleure protection en cas de contestation ultérieure.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 880 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr